



Objectif 2000 adhérents pour le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France affiche une stratégie claire : renforcer son assise citoyenne et l'implication bénévole. Une stratégie qui porte ses fruits ! En moins d'un an, l'association a vu son nombre d'adhérents passer de 1 755 au 31 décembre 2023 à 1 930 au 15 septembre 2024, une progression significative qui témoigne de l'engagement croissant des habitants de la région pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité. Désormais, celle-ci vise un objectif symbolique : atteindre les 2 000 adhérents d'ici la fin de l'année.

Grâce à l'engagement de ses adhérents, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France œuvre chaque jour à la protection de la faune, de la flore et des espaces naturels de la région. Chaque adhésion est un soutien en faveur de la biodiversité et de la préservation des richesses naturelles de la région. De plus, l'intégralité des montants issus des adhésions et des dons est directement réinvestie dans l'acquisition d'espaces naturels !

Atteindre le cap des 2 000 adhérents est une étape importante pour l'association. « *Plus nous serons nombreux, plus notre action sera forte et visible. En tant qu'adhérent, chacun devient acteur de la protection des espaces naturels* » précise Christophe Lépine, Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France « *Chaque soutien est essentiel pour répondre aux défis environnementaux croissants et renforcer notre capacité d'action sur le terrain.* » Il faut dire que le travail ne manque pas : le Conservatoire œuvre notamment sur près de 580 sites naturels dans toute la région, soit environ 19 000 hectares d'espaces protégés.



L'assise citoyenne, une force

Au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la gouvernance par les bénévoles et les adhérents et le lien fort entretenu avec les salariés sont un gage de réussite. « *Dans les Conservatoires notamment, nous avons su démontrer que ce*

Contact presse

statut associatif était l'un des seuls à pouvoir garantir la pérennité de l'action de protection de la nature, la garantie du respect de l'objet et des objectifs, un épanouissement des bénévoles comme des salariés... souligne Christophe Lépine. *Aujourd'hui, c'est grâce au statut associatif que nous avons pu nous développer, nous faire accepter, nous diversifier. »*

Adhérer c'est simple

Le montant d'une adhésion est de 10 € pour une adhésion individuelle et de 20 € pour une adhésion famille (2 personnes et plus), elle est déductible des impôts. En devenant membre, vous soutenez la protection des espaces naturels qui font la beauté de notre région et bénéficiez d'un programme de rencontres privilégiées et d'une communication spécifique (newsletters, lettres d'information) ...

Comment faire ? C'est possible en un seul clic : <https://www.cen-hautsdefrance.org/envie-de-soutenir-la-nature-de-notre-region-rejoignez-nous>.

Une association au cœur des territoires

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a pour objectif la conservation et la valorisation des richesses biologiques, écologiques et paysagères de l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme, afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de tous. L'association à but non lucratif gère plus de 580 sites naturels, soit près de 19 000 hectares, de grand intérêt dans les cinq départements. Il assure l'étude, la protection et la valorisation de ces sites afin de vérifier que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire entreprend notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Hauts-de-France.